

RENTREE SCOLAIRE 2020/2021

Madame, Monsieur, nous vous communiquons les informations suivantes :

1) L'organisation du Secrétariat

D'une manière générale, le secrétariat est à votre disposition tous les jours de classe sauf le mercredi.

Le collège sera fermé du 10 juillet au soir au 18 août 2020 au matin.

La correspondance doit être libellée pour toutes les questions administratives au secrétariat du collège St Louis 30-32 rue Emile Corre – 56100 LORIENT.

2) L'organisation du service comptable

Le service comptable se trouve au lycée St Louis : 5 rue Pérault – 56100 LORIENT

Tél. 02-97-84-13-84 - Fax 02-97-84-13-88.

Les chèques sont à établir à l'ordre de l'OGEC du Levant – LORIENT

Tout courrier destiné au service comptable peut être déposé au collège St Louis.

La matinée du MARDI 1er septembre 2020 sera réservée à l'accueil des 6ème afin de leur permettre de visiter le collège et de rencontrer les professeurs :

- 10 h à 11 h 55 : les élèves découvriront les classes et les personnels.

Les parents qui le souhaitent peuvent assister à la première heure de cours.

- 12 h : repas offert au self pour tous les 6ème.

- 13 h 35 – 15 h 25 : en classe avec les professeurs.

Les sixièmes seront libérés à 15 h 25.

La rentrée des autres classes se fera l'après-midi du mardi 1er septembre 2020 :

- 13 h 35 : appel des 5ème – Fin des cours à 15 h 35

- 14 h 05 : appel des 4ème – Fin des cours à 16 h 05

- 14 h 35 : appel des 3ème – Fin des cours à 16 h 35

Cours normaux à partir du mercredi 2 septembre

Le vendredi 4 septembre sera consacré à une journée d'intégration avec une sortie répartie par niveau pour laquelle vous devrez prévoir un pique-nique pour votre enfant (un courrier vous sera donné le jour de la rentrée).

TRES IMPORTANT :

AUX FUTURS ELEVES DE 3ème

Les élèves de 3ème, dans le cadre de l'élaboration de leur projet personnel d'orientation, vont découvrir le monde de l'entreprise durant 5 jours du 18 au 22 janvier 2021. Vous devez donc dès maintenant chercher une place pour effectuer ce stage dans n'importe quel domaine économique.

(le courrier ci-joint est à présenter aux chefs d'entreprise).

Au cours du 2^{ème} trimestre 2020/2021, l'élève devra présenter son rapport de stage devant un jury.

Cette soutenance (notée) s'inscrira dans le processus de réflexion pour son orientation.

INFORMATION IMPORTANTE : L'Etablissement a souscrit une assurance de groupe Individuelle Accident couvrant l'ensemble de ses élèves et étudiants pour les activités scolaires et extra-scolaires, ceci sans surcoût pour les familles. Cette assurance vous couvre 24/24 h et 7/7 durant l'année scolaire dans la limite des garanties dont vous devrez prendre connaissance en suivant le lien ci-dessous :

<http://saint-christophe-assurances.fr/informations-pratiques/espace-parents/rentree-scolaire>.

Si vous avez souscrit une assurance de ce type, assurez-vous qu'elle n'est pas reconductible par tacite reconduction.

En revanche, il est du ressort de chaque famille d'être couvert par une assurance en **Responsabilité Civile**, généralement acquise avec le contrat d'habitation.